

# « 67<sup>ème</sup> Journée Multi-Conseils »



**Mercredi 6 décembre à partir de 14h, à la maison des associations**



Strasbourg, le 20 novembre 2017

La Maison des associations (MDAS) organise sa **67<sup>ème</sup> Journée Multi-Conseils (JMC)** dans ses locaux le **mercredi 6 décembre 2017**, à partir de **14h**.

>> Ne ratez pas cette opportunité pour bénéficier de **conseils associatifs pointus** !

Cette manifestation **gratuite, uniquement sur rendez-vous**, est organisée à destination des responsables et porteurs de projets associatifs.

Consultations gratuites de 30 minutes auprès de nos **experts spécialistes**.

Vous rencontrez des difficultés dans la gestion de votre association ?  
Vous ne savez pas où trouver des informations fiables et concrètes ?  
**Nos experts répondront à vos questions en toute confidentialité !**

- **Droit local des associations ;**
- **Associations employeurs ;**
- **Obligations pour les associations employeurs**
- **Gestion des conflits, médiation ;**
- **Associations du secteur culturel ;**
- **Comptabilité, fiscalité ;**
- **Diversification des ressources et levée de fonds ;**
- **Assurances, services bancaires et soutien d'actions associatives ;**
- **Conseils juridiques, fiscaux, droit des affaires, droit social et responsabilité ;**
- **Formation des bénévoles associatifs.**

Pour prendre rendez-vous avec nos experts (**jusqu'au lundi 04 décembre**) :  
**Fabienne Orban : 03 88 25 19 39 / [conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org)**

## La Maison des associations

1a place des Orphelins  
67 000 STRASBOURG  
Tel : 03 88 25 19 39  
Fax : 03 88 37 97 25  
Site : <http://www.mdas.org>

### Contact Presse :

**Ghislaine Beroud**  
[communication@mdas.org](mailto:communication@mdas.org)  
Tel : 03 88 25 19 39

### Qui est la Maison des associations (MDAS) ?

La MDAS est une association de droit local, inaugurée en 1991.

Elle a pour vocation de promouvoir et de soutenir la vie associative strasbourgeoise. Pour cela, elle dispense des conseils individualisés, des actions de formations, des sessions d'informations et tout autre projet concourant au développement et à la consolidation des associations.

Elle décline son soutien à la vie associative en 3 modalités principales : conseils individualisés au Centre de ressources associatives, Journées multi-conseils et Soirées d'information collectives.

### Les Journée Multi-Conseils (JMC) en bref

Les JMC s'adressent aux porteurs de projets, créateurs, dirigeants et bénévoles associatifs en quête d'informations pratiques et de réponses à leurs questions. Ces journées gratuites et en entrée libre (uniquement sur rendez-vous) sont organisées un mercredi par trimestre par la Maison des associations dans ses locaux, à partir de 14h. Des experts spécialistes dans différents domaines (gestion des conflits, droit, formation, fiscalité, comptabilité, associations employeurs, ...) dispensent des consultations gratuites de 30 minutes aux associations préalablement inscrites.